



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

**SEANCE DU
25/09/2019**

Nombre d'élus :

- en exercice : 31
- présents : 17
- procurations : 4
- Suppléants : 2
- absents : 14
- ayant pris part au vote : 23

Date de la convocation 11/09/2019

Conseil syndical du 25/09/2019

Certifiée exécutoire par :

Transmission en préfecture le :
02/10/2019

Affichage syndical le : 02/10/2019

Étaient présents : Marc GRIVEL, Max VINCENT, Michel BALAIS, Claire BELLE, Jean-Marc NOTTIN, Geneviève OBERGER, Françoise MAUPAS, Gérard DARDET, Pierre-Antoine COLLIN, Jean-Luc POIRIER, Éric MOZOYER, Isabelle CELEYRON, Anne-Laure MATHIAS, Vincent PEYTEL, Laurent MONCEL, Marcel PATIN, Bernard BOURBONNAIS, Bernard COQUET, Romuald DELABIE ;

Absents représenté(s) :	Par :
Dominique BOYER-RIVIERE	Françoise MAUPAS
Denis VERKIN	Max VINCENT
Pascal DAVID	Marcel PATIN
Nicolas POUSSINEAU	Romuald DELABIE
Corinne CARDONA	Marc GRIVEL
Bruno LASSAUSIAIE	Geneviève OBERGER
Pascal DAVID	Marcel PATIN

Étai(en)t absent(s) sans représentation : Antoine DUPERRAY, Pierre GOUVERNEYRE, Christian COLOMBO, Charles MONNERET, Gérard KECK, Jean-Michel CARON, Olivier PERROT.

Monsieur Jean-Claude GRANGE, est arrivé en cours de séance et n'a pu prendre part aux votes.

Secrétaire de Séance élu :

Anne-Laure MATHIAS

Le **mercredi 25 septembre 2019**, les membres du Conseil Syndical sont réunis, régulièrement convoqués par courriel du 11/09/2019, dans la salle du Conseil Municipal de Limonest, sous la présidence de Monsieur Max VINCENT, Président.

Délibération conseil syndical n° 2019-09-03

CONVENTION DE GESTION SUR LES PARCELLES AB 265/AB 239/AB 233

RAPPORTEUR : MAX VINCENT - PRESIDENT

Dans le cadre du projet nature Plaines Monts d'Or, afin de permettre à ses communes membres de maintenir un espace naturel et agricole de qualité, et de favoriser la préservation du patrimoine naturel, le syndicat mixte Plaines Monts d'Or a notamment mis en place un plan de gestion de l'espace et des conventions de gestion partenariales des espaces naturels ou agricoles.

Sur le secteur de COLLONGES AU MONT D'OR lieudit « plateau de Moyrand Charzéieux » classé en PENAP zonage A2, une dynamique locale portée par la commune de Collonges au Mont d'Or et le SMPMO en lien avec des propriétaires a permis l'installation de plusieurs porteurs de projets agricoles.

Afin de préserver cette dynamique, dans le cadre du plan de gestion des espaces naturels et agricoles du territoire Plaines Monts d'Or, il est proposé de conventionner avec un propriétaire pour la gestion des parcelles AB 233/ AB 239/ AB 265 pour une surface totale de 0 ha 58 a 54 ca.

Le conseil syndical après en avoir délibéré approuve la convention proposée et autorise le Président à la signer.

Délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Suivent au registre les signatures des membres présents.

*Copie certifiée conforme,
A Limonest, le 25/09/2019*

Max Vincent
Président

